



COMMENT FAIRE EMERGER ET ANIMER DES INITIATIVES AGRICOLES ?

Mercredi 18 octobre 2017, Beaune (21)



Compte-rendu de l'atelier d'échanges de pratiques

Objectif de l'atelier

Cet atelier organisé dans le cadre du Réseau Captages, vise à faciliter les échanges de savoir-faire entre les participants autour de sujets sur lesquels les participants souhaitent avoir le point de vue et le retour d'expérience des autres participants.

Déroulé de l'atelier

➤ **Première partie (25 min) : Proposition des sujets**

Chaque participant propose un sujet, s'il le souhaite, sur lequel il aimerait échanger (pour avis et retour d'expérience) avec les autres participants. Le sujet peut traiter d'un projet, ou d'une action que l'animateur ou référent technique souhaiterait développer, ou encore une difficulté rencontrée sur son territoire ou dans ses missions.

Chaque sujet est noté sur un post-it, ensuite chaque participant explique en quelques mots son sujet lors d'un tour de table puis le colle sur un kraft. Si des sujets sont similaires, les participants sont invités à regrouper leurs propositions.

Enfin, chaque personne peut voter pour deux sujets de son choix (hors sa proposition si c'est le cas) avec des gommettes. Les 6 sujets comptant le plus de voix sont retenus comme les sujets d'échanges de pratiques pour les ateliers. Les sujets retenus sont :

- Comment capitaliser les résultats et expériences locales afin de faciliter les progrès (ou projets) sur les territoires ?
- Difficultés liées à l'approche territoriale plus large que le bassin d'alimentation de captages.
- Echanges entre les différentes instances et les agriculteurs.
- Comment impliquer les élus locaux pour légitimer la démarche ?
- Comment impliquer les coopératives sur la problématique des captages ? (Sujet dédoublé, car il a reçu beaucoup de votes.).

➤ **Deuxième partie (50 min) : Déroulé des ateliers**

Présentation des 6 sujets retenus (10 minutes), les participants se répartissent sur 6 tables (1 par sujet), en fonction des sujets sur lesquels ils veulent discuter. Les ateliers se déroulent en deux sessions de 20 minutes chacune. A la fin de la première session, tous les participants changent de sujet sauf le rapporteur (qui est le participant à l'initiative du sujet) qui a pour rôle de résumer les échanges et de les présenter lors de la restitution en fin d'atelier.

➤ **Troisième partie (40 min) : - Restitution**

Chaque rapporteur dispose de cinq minutes pour restituer à l'ensemble du groupe les échanges qui se seront produits. Ensuite, un temps de discussion de 5 minutes par sujet est pris pour les éventuels questions et les compléments avec la salle.

Sujet n°1 : Comment capitaliser les résultats et expériences locales afin de faciliter les progrès (ou projets) sur les territoires ?

Rapporteur : Mathilde Parage (DRAAF Bourgogne-Franche-Comté)

a) *Expérience du groupe sur le sujet*

- Les outils existants ne sont pas connus de tous.
- Nombreux acteurs recensent les actions mais ne communiquent pas dessus.

b) *Principales idées qui ressortent des échanges*

- Multiplicité des interlocuteurs (et des réseaux) ce qui ne facilite pas la remontée d'informations.
- Certaines bases de données ne sont pas actualisées ou obsolètes.

c) *Pistes d'actions pour répondre au sujet*

- Se réunir entre animateurs afin d'échanger sur nos actions à différents niveaux (régionale, départementale, BAC).
- Échanger également avec des acteurs hors contexte BAC.
- Créer un tableau Excel recensant : « qui travaille où et sur quoi ».
- Rassembler les données, les connaissances, les retours d'expérience via le Réseau Captages au niveau régional pour qu'ils puissent ensuite être diffusés.
- Porter à connaissance auprès des animateurs le centre de ressource de l'Agence française pour la biodiversité : « Aires d'alimentation de captages ». Ce portail permet de capitaliser au niveau national les données, connaissances et outils sur la protection des captages.

Sujet n°2 : Difficultés liées à l'approche territoriale plus large que le bassin d'alimentation de captages

Rapporteur : Adeline Perronneau (DREAL Bourgogne-Franche-Comté)

a) *Expérience du groupe sur le sujet*

- Tentatives de développement d'approches territoriales au-delà du BAC, essentiellement pour raccrocher des filières existantes.
- L'agglomération de Besançon, démarche participative pour la source d'Arcier.
- Contrat global du Loiret (filiale chanvre). Les animateurs sont conscients que c'est un sujet qu'il va falloir développer pour trouver des solutions pérennes.

b) *Principales idées qui ressortent des échanges*

- Intérêts :

- Engager la totalité de l'exploitation dans un changement de production.
- Fédérer les agriculteurs à proximité (en dehors du BAC).
- Sensibiliser les citoyens sur le sujet pour qu'ils deviennent acteurs.

- Difficultés :

- Comment définir le territoire d'étude ?
- Quelle gouvernance ? Qui porte cette démarche ?

Protection des captages :

Comment faire émerger et animer des initiatives agricoles ?

Mercredi 18 octobre 2017 - Beaune (21)

c) *Pistes d'actions pour répondre au sujet*

- Réaliser un diagnostic socio-économique.
- Accepter que ce soit un processus long (laisser le temps au temps).
- S'appuyer sur la gestion de l'eau comme sujet fédérateur.
- Développer la formation/sensibilisation sur le territoire.
- Meilleures connaissances du territoire pour trouver des solutions.

Sujet n°3 : Echanges entre les différentes instances et les agriculteurs

Rapporteur : Bertrand Cointe (GAEC de Germenay)

a) *Expérience du groupe sur le sujet*

- Manque de communication et d'anticipation entre les différents acteurs.
- Manque d'implication des agriculteurs sur la problématique environnementale.
- Différence de langage.

b) *Principales idées qui ressortent des échanges*

- Réaliser des démarches participatives avec les agriculteurs.
- Montrer que tous les acteurs sont concernés par la problématique (collectivités, entreprise, citoyens, ...) → décroiser les esprits.
- Organiser des journées thématiques à double entrée pour que les acteurs se rencontrent (exemple : fête de l'eau et de l'élevage).

c) *Pistes d'actions pour répondre au sujet*

- Réaliser des conseils individuels dans un cadre collectif.
- Proposer des conseils gratuits pour les exploitants avec la possibilité pour eux de choisir leur organisme de conseil.
- Partager un vocabulaire commun.
- Outils numériques pour communiquer, sensibiliser.
- Rediriger les aides vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Sujet n°4 Comment impliquer les élus locaux pour légitimer la démarche ?

Rapporteur : Julien Burtin (SAFER Bourgogne-Franche-Comté)

a) *Expérience du groupe sur le sujet*

- La posture des élus vis-à-vis de la gestion des captages :
 - Pas moteurs ;
 - Trop moteurs et donc avec des attentes pas ou peu réalistes ;
 - Point de blocage lorsqu'un élu est également agriculteur (double casquette)
 - regard pas toujours objectif.
 - peut aussi être moteur pour la démarche

b) *Principales idées qui ressortent des échanges*

- De quels élus parle-t-on ? Municipaux/syndicats des eaux ?
- Quels argumentaires ?
 - Economique : préventif plutôt que curatif.

- Santé : quelle ressource va-t-on laisser aux générations futures ?
- Lorsqu'un BAC se situe dans une aire urbaine cela facilite l'implication des élus.
- Les animateurs doivent être force de proposition et d'explication.
- Les collectivités ne doivent pas se déresponsabiliser face à l'animateur.
- S'il est difficile de mobiliser les élus, il faut créer une envie, pour cela il faut bien analyser le contexte en amont.

c) *Pistes d'actions pour répondre au sujet*

- Nécessité que les élus parlent aux élus, notamment les élus agricoles car ils sont légitimes pour investir cette problématique.
- Former les élus à cette thématique pour qu'ils s'approprient le sujet et pour qu'ils puissent ensuite le valoriser auprès des citoyens ou d'autres élus.
- Mobiliser les citoyens pour impliquer les élus.
- Cohérence des tous les interlocuteurs autour des captages pour avoir une bonne appréhension des sujets par les élus.
- Mettre en place des outils comme une charte (ex : charte de bonnes pratiques dans l'Yonne).

Sujet n°5 : Comment impliquer les coopératives sur la problématique des captages ?

Ce sujet a été dédoublé lors de l'atelier du fait de nombreux votes.

Rapporteurs : Nicolas Cheynet (Conseil départemental de Côte-d'Or) et Florence Lechiffart (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or)

a) *Expérience du groupe sur le sujet*

- L'implication des coopératives est variable selon les territoires.
- Les coopératives (dirigeants) sont parfois invitées au COPIL mais ne sont pas force de propositions ou font passer la politique au détriment de la problématique de la qualité de la ressource en eau.
- Double casquette de certains élus de chambre et agriculteurs adhérents à une coopérative.
- Les animateurs sont en lien avec les techniciens des coopératives qui ne font pas remonter les informations dans leur structure.

b) *Principales idées qui ressortent des échanges et pistes d'actions*

- Inviter les techniciens aux COPIL plutôt que les dirigeants.
- Inviter les coopératives qui ont développé une filière biologique.
- Impliquer les agriculteurs pour qu'ils soient moteurs dans le dialogue entre les coopératives et les autres acteurs de la protection des captages.
- Créer du lien entre animateur et technicien de coopérative :
 - Organisation de journées pour identifier des actions communes.
 - Faire des partenariats via des conventions.
 - Intégrer les techniciens aux discussions.
- Créer du lien avec les dirigeants des coopératives : rôle gagnant-gagnant.
- Proposer des chartes de bonnes pratiques.
- Développer et valoriser les filières à bas niveaux d'intrants, biologiques, innovantes.